

les autres. L'un des militaires le railla, parce que ce vin n'était pas fait pour lui. Le vicaire voulut saisir la bouteille, et le militaire la défendit au point que le premier, ne pouvant plus autrement se venger, appliqua un soufflet à l'officier. Grande rumeur ; celui-ci voulait anéantir celui qui l'avait frappé. Toute l'assistance s'employa pour apaiser son ressentiment ; le vicaire lui-même, reconnaissant sa faute, se jeta à ses pieds, et lui demanda pardon publiquement. On crut l'affaire apaisée, et chacun ne pensa plus qu'à la fête. Le lendemain, l'officier souffleté rencontra le vicaire qui allait voir un malade, et voulut absolument laver l'injure dans son sang. Son camarade, qui était avec lui, prêta une épée au ministre de l'Evangile, qui lui servit si bien, qu'il tua raide mort son adversaire. L'autre officier, outré de colère, voulut venger son ami, et reçut à son tour deux coups d'épée qu'on dit être mortels. Le vicaire, étourdi de cette double victoire, a fait consulter M. Goy (1) pour savoir la marche à tenir afin d'avoir des lettres de grâce, et c'est par là qu'on a su cet événement.

1770.

14 Janvier. — La Sénéchaussée a défendu le jeu du *vingt et un*. M^{me} de Rochebaron (2) ne tient aucun compte de la défense. Il est question de la mettre à l'amende.

Le sieur D...., a trouvé une ressource pour gagner de l'argent. Il avait une fille affidée qui lui faisait des déclarations de grossesses dont elle accusait des gens graves par leur âge et leur état, principalement d'honnêtes ecclésiastiques, qui sont plus intéressés à ménager leur réputation. Le sieur D.... les allait trouver, leur faisait part de ce qui se passait, les engageait à éviter un éclat et à accommoder l'affaire sans bruit. On murmurait, on protestait contre la fausseté de l'inculpation, et on

(1) Ce doit être Benoit Goy, avocat, membre de l'Académie de Lyon, mort en 1784, et fils d'Abraham Goy, échevin en 1722, et de Suzanne Trollier.

(2) De la maison de la Rochefoucauld, dans laquelle s'était fondue l'ancienne famille de Rochebaron en Velay.